

Un compteur Linky explose en Auvergne

« On est passé à deux doigts de la catastrophe »

Témoignage recueilli

par Annie Lobé, journaliste scientifique indépendante,
le jeudi 29 et le samedi 31 décembre 2016, par téléphone.

Mardi 27 décembre 2016. Il était 13h, M. ... venait de déjeuner avec sa femme et sa fille et ils s'apprêtaient à sortir. Depuis le matin, une odeur bizarre de plastique chaud régnait dans la maison de famille, qui appartenait à son grand-père et maintenant à son père. Elle a été construite il y a 200 ou 300 ans et ses murs font deux mètres d'épaisseur, c'est cela qui l'a sauvé.

A leur arrivée dimanche pour les vacances, M. ... a allumé les radiateurs électriques et l'odeur caractéristique de ces radiateurs qu'on appelle « grille-pains », quand ils n'ont pas été allumés pendant un certain temps, s'est répandue dans la maison. Mais le lundi, tout était normal.

Avant de sortir ce mardi, il a cherché l'origine de cette odeur qu'il n'avait jamais sentie auparavant. Il travaille dans l'industrie, où il dit avoir assimilé une culture de sécurité, et il ne voulait pas sortir avant d'avoir élucidé d'où pouvait bien provenir cette odeur. Il a baissé les radiateurs, regardé la machine à laver le linge, qui était en train de tourner, en milieu de cycle. Rien. Il a continué à chercher « au nez », et est arrivé devant le compteur électrique, qui se trouve dans l'entrée principale, en plein centre de la maison. Il a posé la main dessus : il était chaud comme un radiateur.

Il a envoyé un SMS à son père à 13h33 : « Le nouveau compteur électrique chauffe, est-ce normal ? »

A 13h35, son père le rappelle. La conversation ne dure que 50 secondes car son smartphone capte très mal. Il va dans une chambre, d'où il continue à voir le compteur. Il rappelle son père à 13h36. Leur conversation dure 4 minutes, jusqu'à 13h40.

Il cherche sur Internet les coordonnées d'ERDF, et c'est à ce moment-là qu'il entend un grand « CLAC ». Il voit la décharge, l'arc électrique, des projections incandescentes, comme sur cette vidéo de démonstration EDF-GDF réalisée avec un mannequin, qu'il m'a envoyée dès son retour chez lui :

<https://www.youtube.com/watch?v=gHxalqV1v8Q>

(Voir min 0'41 à 0'46)

Un compteur Linky explose en Auvergne, témoignage recueilli par Annie Lobé,
www.santepublique-editions.fr p. 1

Il crie à sa femme, qui est dans la cuisine, de sortir immédiatement avec sa fille, puis il saute par la fenêtre, d'une hauteur 1,60 m, parce que la clé de la porte-fenêtre la plus proche de lui n'est pas dans la serrure.

A 13h44, il appelle les pompiers.

Le compteur est situé à un endroit où il n'y a rien d'autre, les murs sont en plâtre. S'il y avait eu quelque chose d'inflammable à côté, « la maison partait », selon lui.

Ce sont les pompiers, arrivés vers 14h, qui ont appelé ERDF. Ils ont laissé les fenêtres grandes ouvertes à cause de l'odeur de fumée, et leur chat s'est enfui.

Le maire est venu vers 16h. Il était un peu ennuyé. Il leur a dit qu'il n'avait pas de solution de relogement, et de contacter leur assurance. Ses parents ont contacté l'assurance, qui a proposé une solution de relogement, mais il ne souhaitait pas être relogé avant d'avoir retrouvé son chat.

Le technicien ERDF n'est venu que vers 18h. Il a tout enlevé tout de suite, mais de toute façon, il ne restait pas grand chose. Il a eu beaucoup de mal à détacher le boîtier Linky en plastique, fondu et qui était collé à la gaine technique en bois.

Le technicien lui a dit qu'il aurait fallu couper le disjoncteur principal pour éviter que le courant circule, et qu'il y avait trop de vibrations dans les câbles. Mais il doute que cela aurait servi à quelque chose car ce disjoncteur est situé en aval du compteur (après celui-ci). Ce sont les pompiers qui ont coupé ce disjoncteur après leur arrivée. En réalité, il aurait fallu déplomber l'autre disjoncteur, celui qui se trouve au-dessus du compteur Linky, et enlever les fusibles, ce qui bien sûr était impossible dans l'urgence. La première chose à faire dans cette situation, c'est de mettre sa famille à l'abri.

Comme le technicien ERDF a remis un compteur (Linky, malheureusement), il y avait de nouveau de l'électricité chez eux. Ils ont passé la nuit sur place car il n'était pas question pour eux de partir sans leur chat.

D'après le technicien ERDF, la cause de l'incendie est un mauvais serrage des câbles, et les vibrations du courant dans les câbles, mais il du mal à y croire. Il ne comprend pas qu'on puisse installer des appareils défectueux comme ça, chez les gens.

Le compteur Linky a été installé le 7 décembre 2016, en présence de son père qui a vu le poseur utiliser une pince dynamométrique.

En plus de l'odeur de plastique brûlé et de la chaleur du boîtier jaune au toucher, avant l'explosion il a vu que la diode LED du compteur Linky clignotait très rapidement, plus d'une fois par seconde.

Il est sous le choc, quand il pense à ce qui lui serait arrivé s'il était resté en face du compteur au moment de son explosion, avec son téléphone portable à la main, et tous ses composants électroniques, et sa batterie au lithium. Il a regardé sur Internet ce à quoi il avait échappé [des explosions de compteurs électriques]. S'il était resté à côté, il était « mort ». C'est parce que son portable ne passait pas, à cause de l'épaisseur des murs, qu'il s'est éloigné. C'est grâce à cela qu'il est sorti indemne de cette explosion du compteur Linky.

Sa voisine, qui a eu le compteur Linky posé le même jour par le même technicien, en fait des cauchemars.

Dans son travail, il fait des plans de prévention. Il prétend que rien n'est laissé au hasard, tout est pensé, réfléchi. En milieu industriel, il dit que faire cela est impensable, que ce serait du suicide. Il se demande quels documents de certification ils ont obtenu pour ces compteurs Linky.

Il a mis un détecteur de fumée au-dessus du compteur. Les détecteurs de fumée dans les chambres se sont déclenchés, ce sont les pompiers qui les ont éteints. Pour finir, il conseille à tous ceux qui ont un compteur Linky de placer un détecteur de fumée au plafond, à proximité.

Il précise que la gendarmerie n'a pas voulu enregistrer sa plainte, parce qu'il n'y a eu ni mort ni blessé.

Cette explosion n'a pas fait perdre à cet homme seulement une journée de congé : depuis il fait des recherches sur Internet.

Mais lorsque je lui ai envoyé par mail, samedi 31 décembre après-midi, son témoignage que nous avons relu et corrigé ensemble le matin même par téléphone, il m'a répondu non seulement de « ne rien publier en son nom » (le témoignage ci-dessus était rédigé à la première personne), mais de surcroît de « ne rien publier (photos, discussions téléphoniques, extraits d'échanges de mails) de façon anonyme sans mon accord ».

Il a précisé qu'il souhaitait « insister sur la prévention des risques », et a ajouté un paragraphe de conseils : s'éloigner de tout compteur qui chauffe ou dont la LED se met à clignoter rapidement, ou qui émet une odeur de brûlé, installer un détecteur de fumée, enlever tous les revêtements et objets inflammables à proximité du compteur, etc.

**Un compteur Linky explose en Auvergne, témoignage recueilli par Annie Lobé,
www.santepublique-editions.fr**

Mais pour suivre des conseils de prévention, il faut être motivé. Cette motivation ne peut venir que de la connaissance complète des faits qui ont motivé lesdits conseils. Ne pas diffuser son témoignage amoindrit la portée de ses conseils de prévention..

C'est la première fois qu'un compteur Linky explose. La prochaine fois, il y aura peut-être une ou plusieurs victimes.

Taire cet événement gravissime en ne diffusant que ses conseils de prévention, comme il me le demande, reviendrait à dissimuler un « incident » (atteinte aux biens) qui aurait pu être un « accident » (atteinte aux personnes). En milieu professionnel, selon les référentiels Qualité- Sécurité-Environnement, une telle non-déclaration est un délit.

Loin de tout sensationnalisme, compte tenu de son état de choc, j'ai souhaité attendre qu'il soit de retour chez lui pour diffuser l'information.

Mais ma déontologie professionnelle m'interdit bien évidemment de dissimuler les informations qu'il a volontairement portées à ma connaissance sur les circonstances de l'explosion du Linky dont il a été le témoin direct.

J'aurais bien volontiers ajouté l'intégralité de ses conseils de prévention à son témoignage, mais compte tenu de son revirement, il m'a semblé préférable de suggérer à cet homme, pour faire passer son message de prévention, de s'adresser « à ENEDIS, qui a les moyens de prévenir directement chaque personne équipée d'un Linky. »

Pour être effective et préventive, la diffusion de ces conseils revient à ENEDIS, et pas à la journaliste indépendante que je suis, qui n'a aucun accès aux médias, et encore moins aux 1,3 millions de personnes d'ores et déjà équipées d'un Linky.

Pendant notre conversation, M. ... a dit :

« Je sais que je suis passé à deux doigts de la catastrophe. Ma femme était là, avec ma fille. Ma fille aurait pu être blessée ou tuée. Quand j'y pense, je suis en colère. Je ne vais pas faire comme si rien ne s'était passé. »

Dès le début de notre première conversation téléphonique, il a été franc et honnête. Il m'a dit qu'il travaillait dans le nucléaire. Je lui ai répondu que pour moi, il était « une victime du Linky ».

Je n'aurais pas révélé son secteur d'activité s'il n'avait pas effectué ce revirement. Peut-être est-il dans un conflit de loyauté envers la filière qui

le fait vivre et a failli le tuer ? Une telle trahison est difficile à admettre et à supporter.

Il prétend pour justifier son revirement que le Linky, « capable de fournir des courbes de consommation sur des périodes réduites, peut s'avérer très pratique pour un particulier (réduction des dépenses, économies d'énergie) ; que « Le CPL semble être pour moi une solution plus saine que l'utilisation d'émetteurs radio-fréquence », et ajoute : « Je suis bien plus inquiet de l'utilisation massive de téléphones portables, d'émetteurs WI-FI ou BLUETOOTH. Ces objets auront un impact non négligeable sur la santé à l'avenir. »

Visiblement, il n'a pas encore entendu parler de l'ERL (« Emetteur radio Linky »), qui transformera son compteur Linky en émetteur de radiofréquences. Laissons à M. Bernard Lassus, le directeur du programme Linky, le soin de l'en informer, « entre collègues ».

Pour ce qui est de la réduction des dépenses et des économie d'énergie, nous avons d'autres solutions à proposer, totalement dénuées de « dommages collatéraux » :

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/comment-reduire-la-consommation-electrique.pdf>

<http://www.santepublique-editions.fr/comment-reduire-votre-facture-d-electricite.html>

<http://www.santepublique-editions.fr/combien-consomment-vos-appareils.html>

Si je peux légalement diffuser, même sans son accord, les mots que j'ai moi-même écrits au sujet de cette explosion, je ne peux pas vous montrer les huit photos qu'il m'a envoyées. Dommage.

Les professionnels doivent protéger le public.

Après cette première explosion de Linky, à qui le tour ? Nous ne voulons pas le savoir.

En 2017, le gouvernement doit décréter l'arrêt du déploiement et le retrait de tous les compteurs Linky installés.

Rédigé le 31 décembre 2016.

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/Un-compteur-Linky-explose-en-Auvergne-27-decembre-2016.pdf>